AU SERVICE
DE LA JEUNESSE
HAITIENNE



Frère ODILE-JOSEPH

1843-1917

Frère ODILE-JOSEPH

DIRECTEUR PRINCIPAL
DES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE
EN HAITI.

Le T. C. F. Odile- Joseph, né à Quessoy, diocèse de St-Brieuc, le 17 décembre 1843, entra le 22 décembre 1859 au noviciat des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Après une dizaine d'années passées au pensionnat Notre-Dame du Thabor, à Rennes, il fut désigné pour la mission d'Haïti et, en mai 1871, il débarquait à Port-au-Prince. Le 15 juin 1872, il fondait l'établissement des Cayes dont il garda la direction jusqu'au 10 février 1881, Il fut, à cette époque, chargé de l'école de la rue du Centre, à Port-au-Prince. Détruite par l'incendie du 7 août 1883, elle devint, le 10 septembre suivant, l'école de la Grand'Rue ou du Théâtre.

Le 10 mai 1884, le F. Odile partait pour la France et, au mois d'août suivant, il reçut une obédience pour le pensionnat Notre-Dame de Toutes-Aides, à Nantes. De 1886 à 1888, il réorganisa l'un des établissements que la Congrégation dirigeait à Fougères (Ille-et-Vilaine), puis il se rend à la Guyane comme Directeur principal. Les lois de laïcisation de la métropole ayant été appliquées aux colonies, ce titre ne fut plus désormais reconnu officiellement. Cédant alors aux pressantes sollicitations du T. C. F. Hermias, il revint en Haïti avec la charge de Sous-Directeur principal, et le 8 septembre 1890, il inaugurait, comme supérieur, l'Institution St-Louis de Gonzague. Il posa, le 5 mai 1895, la première pierre de la chapelle, qui fut bénite et livrée au culte le 21 juin 1896.

Rentré en France en 1900, il s'y dévoua encore à l'enfance durant quelques années, puis il prit en Angleterre un repos que sa santé réclamait. En 1909, le T. C. F. Pascal-Joseph ayant été élu Assistant du Supérieur Général, le F. Odile-Joseph fut désigné pour prendre la Direction

principale de la mission d'Haïti qu'il connaissait mieux que tout autre.

Il est mort à St-Louis de Gonzague le 20 mai 1917, à l'âge de 74 ans, après 58 années de vie religieuse et plus de 40 années de dévouement à la jeunesse haïtienne.

Le Frère Odile-Joseph a laissé dans toutes les œuvres dont il s'est occupé ou qu'il a créées l'empreinte de sa forte et vigoureuse personnalité. Il sut toujours imposer le respect, souvent forcer l'admiration de ses adversaires eux-mêmes et partout s'assurer, pour la réalisation de ses projets, des concours dévoués et désintéressés.

Le Frère Odile-Joseph fut un professeur distingué, un administrateur très habile et un religieux de haute vertu.

Le Professeur. — Le souci du devoir professionnel se manifestait chez lui par le soin scrupuleux qu'il apportait dans la préparation de sa classe. Il a été possible de retrouver plusieurs des cahiers, couverts de sa belle écriture ferme, serrée et régulière, où il dressait les plans de ses leçons et rédigeait les développements des sujets donnés en devoirs. On reconnaît là l'esprit ordonné, méthodique, lumineux, qu'il porta en toutes choses. Il savait que pour bien enseigner, les dispositions naturelles ne suffisent pas, que l'expérience personnelle elle-même reste toujours un peu courte ; aussi étudiait-il les procédés d'exposition qui conviennent aux diverses matières dans les différents cours, et il s'était composé un recueil de notes pédagogiques, résumé de ses lectures ou expression des résultats de ses initiatives particulières.

Cette préparation intense et quotidienne, non seulement lui assurait dans sa classe une discipline parfaite, mais lui permettait, sans surmener les enfants, d'obtenir des résultats dont ses anciens élèves aiment à proclamer l'excellence. Aux Cayes, en particulier, on parle encore, à quarante années de distance, avec émotion et fierté du F. Odile-Joseph, et peut-être restera-t-il à jamais, pour cette ville, comme l'incarnation la plus parfaite du Frère Instituteur.

L'Administrateur. — S'il est habile administrateur celui-là qui crée des œuvres durables et fécondes, ou qui donne une vitalité nouvelle aux œuvres déjà existantes, il faut reconnaître que le T. C. F. Odile fut un administrateur de très grand talent. En 1871, il fonde l'établissement des Cayes, et, dès le début, il institue un système d'émulation et de discipline que ses successeurs n'ont eu qu'à maintenir et appliquer pour assurer à l'école sa prospérité et les succès des premiers jours.

Le F. Odile ne passa que quelques mois à la Guyane, et ce court laps de temps suffit à le faire apprécier du Gouverneur, M. Gerville-Réache, qui le proposa pour les palmes d'officier d'académie.

Mais c'est à Port-au-Prince surtout que, pendant douze années, de 1889 à 1900, il déploya les multiples ressources de son talent d'administrateur.

Le T. C. F. Hermias, qui savait les qualités d'esprit et de cœur du F. Odile, la parfaite connaissance qu'il possédait des hommes et des choses d'Haïti, les sympathies dévouées qu'il s'était acquises aux Cayes et à Port-au-Prince, de 1871 à 1884, son tact dans les affaires épineuses ou embrouillées, son habileté là où l'adresse sert plus que la fougue et l'impatience, avait obtenu une lettre d'obédience qui nommait le F. Odile Supérieur de l'Institution St-Louis de Gonzague. Lorsqu'il arriva, en novembre 1889, la construction du nouvel établissement était achevée. Ce fut l'œuvre du F. Odile de tout aménager et disposer pour l'ouverture des classes. Il fit fabriquer un mobilier scolaire solide et complet qu'on n'a pas eu à renouveler depuis lors. Aidé du F. Joseph-Hermann, il rédigea un code de discipline et prépara les plans d'un système d'émulation toujours en usage, auxquels, jusqu'ici il n'a été fait que des retouches de détail : ils sont désormais, l'un et l'autre, l'expression sacrée du passé et des traditions de la maison.

L'Institution St-Louis de Gonzague s'ouvrit le 8 septembre 1890, avec 132 élèves; en juillet, son effectif s'était plus que doublé. Lorsque, le 20 mai dernier, le T. C. F.

Odile-Joseph est mort, le nombre des inscriptions pour l'année montait à 740, chiffre qui répond à la moyenne des dix dernières années, chiffre éloquent, car il est le témoignage irrécusable de la vitalité et des progrès sans cesse plus accentués de l'œuvre dont il a été l'un des fondateurs et qui lui doit son organisation et sa physionomie.

L'une des meilleures preuves de la largeur d'esprit du F. Odile, supérieur d'un grand établissement, c'est le choix qu'il fit de ses collaborateurs, dans la mesure où la discipline religieuse le permet. Non seulement il ne redouta jamais pour lui-même le voisinage du mérite et de la distinction, mais il mit une sorte de coquetterie à s'entourer d'intelligences d'élite qu'il utilisait suivant leurs aptitudes spéciales, et dont il réclamait volontiers les lumières et le concours pour la direction générale de la maison. Et c'est ainsi qu'il réussit à grouper, de 1890 à 1900, quelques-uns des Frères qui ont le plus honoré l'Institut de Ploërmel, par leur science et leur vertu : F. Joseph-Hermann, F. Evergilde-Mie, F. Etienne-Mie, F. David, F. Elie-Mie, etc.

Le F. Joseph-Hermann fut son collaborateur immédiat et le confident de ses pensées et de ses projets, et ces deux hommes se comprenaient et se complétaient admirablement. Tandis qu'aux yeux du public, l'Institution se personnifiait dans le F. Odile, c'est le F. Joseph-Hermann qui, à l'intérieur, imprimait à tout le mouvement en cumulant les fonctions de préfet des études et de discipline, de professeur et de sous-directeur.

Le F. Odile était d'un tempéramment combatif. S'il ne recherchait pas la lutte, il ne l'a jamais fuie lorsqu'elle lui a été imposée. Et quand c'étaient les droits de l'œuvre et des élèves qu'il défendait, il le faisait avec une vigueur, une ténacité, et, à l'occasion, avec une virulence et une causticité qui, si elles ne désarmaient pas les adversaires, les amenaient du moins à plus de réserve dans l'attaque. Lors d'un Concours général, on voulut mettre St-Louis dans un état d'infériorité en provoquant des mesures qui méconnaissaient les droits acquis. Il adressa au Conseil

des Secrétaires d'Etat, un rapport qui est un chef-d'œuvre de clarté, de logique et de bon sens, où il démontrait, par de solides arguments, que les décisions ministérielles procédaient du parti-pris et constituaient une violation flagrante des promesses faites antérieurement. Et il eut gain de cause.

Le F. Odile encouragea et développa tout ce qui donnait de l'éclat à l'établissement et constituait un témoignage palpable de son excellente organisation. Dès le début, il dota l'Institution d'une musique instrumentale et d'un cabinet de physique et d'histoire naturelle où l'on voyait alignées de superbes collections d'oiseaux et d'insectes du pays, préparées par le F. David et le F. Joseph-Hermann.

Il sut intéresser à son œuvre, non seulement les différentes autorités de la capitale, qui ne lui ménagèrent point leurs sympathies, mais encore des étrangers de marque qui séjournèrent ou furent simplement de passage à Port-au-Prince. Parmi ces étrangers, aucun ne semble avoir mieux apprécié le F. Odile que le représentant de la France en 1894-1895. Et, s'il ne put obtenir certaines dignités qu'il enviait pour le F. Odile — puisque le Frère renonce au sacerdoce par le fait de son entrée dans l'Institut — il lui obtint du moins les palmes académiques et le proposa pour la Légion d'honneur. Les relations nouées à Port-au-Prince se continuèrent longtemps après, et, dans plus d'une circonstance, le Ministre plénipotentiaire en Haïti, devenu Ministre des affaires étrangères, mit son influence au service du T. C. F. Odile et l'aida de ses conseils dans des situations particulièrement délicates.

Si l'idée mère de St-Louis de Gonzague appartient au T. C. F. Hermias, c'est au F. Odile seul que revient l'honneur de l'érection de la chapelle. Ce bijou architectural, de style roman, tout en fer et ciment, préservera de l'oubli la mémoire du T. C. F. Odile. Mais pour l'édifier, il fallut une activité prodigieuse, un courage et une abnégation poussés jusqu'au mépris complet de la vie et des usages touchant au prétendu point d'honneur.

La première pierre fut bénite le 5 mai 1895, par Mgr Tonti, Archevêque-Délégat, aujourd'hui Cardinal de la sainte Eglise et Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux. Le F. Odile disposait alors, paraît-il, d'une valeur de cinq cents gourdes. Les fonds qui lui manquaient, la charité se chargea de les lui fournir : les vitraux, les colonnes, les autels, les différentes parties du monument, portent les noms de tous les bienfaiteurs. Pour y graver le nom de celui qui avait eu l'initiative et la conduite de l'entreprise, l'amitié dut tendre un piège à sa modestie.

Ce que fut, pendant les travaux, la vie du F. Odile, ses anciens collaborateurs ne le redisent jamais sans émotion et sans admiration. Bien qu'il fût Supérieur et Econome, il avait retenu pour lui un certain nombre de surveillances qu'il accomplissait très fidèlement. D'ordinaire, il déjeunait d'un morceau de pain sec qu'il mangeait sur la cour, au milieu des enfants. Puis il allait au bord de mer, et là, jusqu'à 4 heures de l'après-midi, en plein soleil, il travaillait avec les manœuvres et les portefaix, à débarquer les matériaux ou à les charger sur son légendaire cabrouet, à moins qu'il n'y eût un arrivage : alors il se rendait au bateau, descendait à fond de cale où il restait jusqu'au soir, à reconnaître, sortir et faire sortir les barils de ciment et les pièces de fer et de fonte. Lorsqu'il rentrait à l'Institution, n'ayant rien pris depuis le matin, du soleil plein la tête, et le poids des colonnes remuées dans les bras, il acceptait un peu de lait ou de chocolat, ou même ne prenait rien, si l'on avait oublié d'apporter à temps la tasse à sa place habituelle, le rebord extérieur de la fenêtre de son bureau.

Le 21 juin 1896, treize mois après la pose de la première pierre, la chapelle fut bénite par Monseigneur Tonti et livrée au culte. Après la cérémonie, dont le *Bulletin Religieux* de juillet publia un long compte-rendu, le F. Odile voulut, en s'adressant aux soixante-dix parrains et marraines, remercier tous ceux-là qui l'avaient aidé de leur aumône ou de leur influence; puis il ajouta : "Il



Intérieur de la chapelle
de l'Institution St-Louis de Gonzague.

a fallu, parents chrétiens, que vos bonnes volontés vinssent stimuler et fortifier les nôtres. C'est vous qui avez voulu cette œuvre, et vous l'avez voulue grande; vous l'avez voulue digne de l'admirable modèle et protecteur de la jeunesse. Vous continuerez de nous aider en vous rappelant que cette œuvre est vôtre; elle est pour vos enfants et vos petits-enfants."

Après son retour en France, Le F. Odile s'occupa de rechercher aux Archives nationales les documents pour la Vie du Vénérable Jean-Marie de la Mennais qu'écrivait Mgr Laveille, et il rendit encore, dans l'enseignement et ailleurs, des services très appréciés.

Cependant les forces fléchissaient par moments. Enfin deux attaques de paralysie mirent ses jours en danger : le repos s'imposait.

Il se trouvait bien remis en 1909, à l'époque du Chapitre général de sa Congrégation auquel il prit part. Aussi les Supérieurs lui proposèrent avec confiance de retourner au pays qu'il avait tant aimé, et d'assumer la charge de Directeur Principal. Le vaillant lutteur ne recula point devant la tâche, et il parut à tous animé d'une nouvelle ardeur et comme rajeuni. Il n'ignorait pas cependant les difficultés qui l'attendaient, et dont la principale serait de se procurer de nouveaux maîtres. Après la suppression des congrégations en France, le recrutement des novices s'était trouvé suspendu, et il fallut un bon nombre d'années avant que l'Institut de Ploërmel pût former à l'étranger, et fournir à ses diverses missions un contingent appréciable. Les Supérieurs étaient particulièrement navrés de ne pouvoir soutenir et même étendre comme ils l'auraient voulu les écoles d'Haïti, auxquelles ils ont toujours porté un spécial intérêt. Du moins encourageaient-ils constamment les vaillants missionnaires à tenir de leur mieux en attendant le secours. Celui-ci allait devenir d'année en année plus efficace, lorsque la guerre vint tout bouleverser en arrêtant les envois de jeunes maîtres, susceptibles d'être appelés, d'un moment à l'autre au service de la patrie.

Le F. Odile est mort à la tâche. Son œuvre des huit dernières années n'est point l'expression de tous ses espoirs. Il a été contrarié par les bouleversements successifs du pays qui empêchaient les démarches commencées d'aboutir et ajoutaient à la pénurie générale. Le départ d'une trentaine de ses Frères mobilisés, en même temps qu'il brisait son cœur affectueux de vieillard, le contraignait à fermer plusieurs écoles et à se contenter d'un personnel insuffisant pour la plupart des autres. Son grand âge, sans rien lui enlever de sa claire vision, ralentissait chaque jour un peu plus son activité. Néanmoins il a pu opérer des améliorations sensibles. Il a vu construire l'école des Frères aux Gonaïves et commencer celle des Cayes. Lui-même, après avoir achevé l'école de Pétionville, voulut y adjoindre une maison où, à l'époque des vacances, les Frères fatigués et ceux de Port-au-Prince jouiraient d'un peu de repos, de liberté et d'air frais. C'est pendant qu'il en surveillait les travaux qu'il a éprouvé les premières atteintes du mal qui l'a emporté.

Maladie et Mort. — Le 9 mai, vers cinq heures du soir, le F. Odile eut une première crise qui donna les plus vives inquiétudes. Mgr Conan, Archevêque de Port-au-Prince, immédiatement prévenu, rendit visite au vénéré malade et entendit sa confession. Le R. P. Tarel administra les derniers sacrements.

La crise n'eut point pourtant l'issue fatale que l'on redoutait. Grâce à des soins dévoués, un mieux sensible se manifesta dès le lendemain et alla s'accentuant jusqu'au 18 où la fièvre devint plus forte et plus tenace. Le malade garda, le 19, toute sa lucidité; il demanda même si, le lendemain matin, le docteur ne l'autoriserait pas à se rendre à la chapelle pour assister à la cérémonie de la première communion. Le 20, vers une heure moins un quart, au moment où prenait fin le repas de la communauté, auquel avaient pris part Mgr Pichon, Coadjudeur de Mgr l'Archevêque, et le clergé de la ville, le Frère de garde appela en hâte, mais déjà la mort avait passé.

Pendant sa longue maladie, le F. Odile ne s'est jamais

plaint de ses souffrances; il prétendait même ne point souffrir. Ce qui lui pesait, c'était d'être inactif et immobile. Tant que ses forces le lui permirent, il récita son chapelet tout haut, chaque soir. Il le faisait suivre d'invocations dont il prononçait les paroles lentement, avec force, et un accent qui émut plus d'une fois jusqu'aux larmes les personnes présentes.

Le 20, au matin, après avoir reçu à jeun la sainte Eucharistie, il s'entretint longuement à haute voix avec Notre-Seigneur. Avec quelle foi il dut lui redire cette prière où — après quelques jours de recueillement à l'abbaye de Solesmes — il avait résumé son bonheur et sa volonté d'être mieux encore un serviteur fidèle : "Pax! Que votre corps que j'ai reçu et que votre sang que j'ai bu s'attachent à mes entrailles; faites qu'après voir été nourri par un sacrement si pur et si saint, il ne demeure en moi aucune souillure du péché."!

De nombreux enfants redisent, eux aussi, à leur façon, cette prière, le matin du 20 mai, dans la chapelle de l'Institution. Ils la redisent pour eux, mais aussi pour l'éminent religieux auquel ils doivent ce beau monument où déjà tant de générations d'élèves ont éprouvé les douceurs de la première visite de Notre-Seigneur à leur âme, où chaque jour des centaines de jeunes gens s'agenouillent pour se relever plus forts et plus soumis au devoir.

Funérailles nationales. — Le R. P. Jan, curé de la cathédrale, proposa de faire les funérailles à la basilique Notre-Dame. Les Frères se montrèrent très touchés de cette démarche, mais ils crurent mieux répondre aux désirs les plus chers du défunt et mieux marquer leur piété filiale, en décidant que les funérailles auraient lieu dans la chapelle de l'Institution Saint-Louis de Gonzague.

Le Président de la République et le Conseil des Secrétaires d'Etat voulurent s'associer au deuil des Frères. Il fut donc décrété que le Frère Odile-Joseph, à cause de ses quarante-six années de dévouement à la jeunesse haïtienne, aurait des funérailles nationales; et les lettres

de faire part furent adressées par le Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique et par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

Jamais peut-être la chapelle de l'Institution n'aura vu se dérouler cérémonie plus simplement grandiose et plus impressionnante que celle de l'après-midi du 21 mai 1917. Tout autour des tribunes, formant une immense couronne de deuil et de gloire, sont rangés les élèves de la Rue du Centre et de St-Louis. Dans les bancs de la nef, viennent prendre place les délégations de toutes les écoles secondaires et primaires de garçons et de filles de la capitale.

Au chœur, Sa Grandeur Monseigneur Pichon, délégué par Monseigneur l'Archevêque que la maladie empêche d'assister aux obsèques; Son Excellence Monseigneur Cherubini, Internonce apostolique; Mgr Beauger qui officie; le R. P. Cabon, Supérieur du Petit Séminaire Collège; M. le chanoine Jan, Curé de la cathédrale; M. le chanoine Guidec, Curé de St-Joseph, le clergé des paroisses de la ville; de nombreux Pères du Saint-Esprit et de la Compagnie de Marie; le R. P. Janin, Curé de Pétionville.

Aux premières places dans la nef, les Secrétaires d'Etat de l'Instruction publique, des Finances, des Relations extérieures, du Commerce et de l'Agriculture; le Ministre plénipotentiaire de France; les Chefs de Division aux départements de l'Instruction publique, des Finances, des Relations extérieures, de l'Agriculture et du Commerce; des membres de la Maison militaire de Son Excellence le Président de la République, retenu par une grave indisposition; un groupe imposant de Sénateurs et de Députés; les Religieuses de la Sagesse, les Religieuses de St-Joseph de Cluny; les Filles de Marie de l'Institut St-François-Xavier; les membres de l'Inspection générale et de l'Inspection scolaire; une délégation de la compagnie des Pompiers libres, etc., et pressés dans toutes les parties de la chapelle devenue trop étroite, les représentants les plus distingués du commerce et de la société haïtienne, et la foule des amis du C. F. Odile, de ces amis qui lui furent

constamment fidèles et dont il conserva lui-même pieusement les noms sur des listes qui ne le quittèrent jamais.

Avant l'absoute, Sa Grandeur Monseigneur Pichon, qui avait pendant plusieurs années, comme aumônier de l'Institution, vécu dans l'intimité du défunt, prononça l'éloge funèbre suivant :

Excellence,
Messieurs,
Mes bien chers Frères,

Ce n'est point l'usage que l'Eglise prenne la parole aux funérailles de ses enfants. L'Eglise est mère; devant le cercueil de ses fils, Elle ne peut que répandre des larmes et prier. Et c'est ce que vous la voyez faire chaque jour pour les plus chers d'entre eux, ses religieux, et jusque pour ses prêtres.

Mais il en est parmi ses enfants qui ne lui appartiennent pas à Elle seule; il en est qui appartiennent à toute une ville, à tout un pays et dont la disparition devient un deuil public. Devant ces grands morts, surtout quand ils ont honoré leur époque, l'Eglise se doit de sortir de son silence habituel pour leur rendre, au nom de tous, un hommage mérité!

Et c'est le cas pour celui que nous pleurons ici. Certes, le T. C. F. Odile, fut, avant tout, le fils très humble de cette Eglise qui lui rend aujourd'hui les derniers devoirs; mais il appartenait aussi, et de toute son âme, à son cher Institut de l'Instruction Chrétienne dont il restera l'une des gloires; il appartient encore, par toute sa carrière, au Corps Enseignant qui perd en lui un de ses ouvriers les plus actifs; il appartient enfin à ce pays qu'il a servi avec une fidélité et un dévouement qui n'ont pas été surpassés.

Aussi, ne soyez pas étonnés, M. F., si, interrompant ces solennelles funérailles, je viens, au nom de l'Eglise d'Haïti, avant de réciter les dernières prières sur la dépouille mortelle de celui qui fut : le Très Cher Frère Odile-Joseph, Supérieur Principal des Frères de l'Instruction Chrétienne en Haïti, rendre à sa mémoire un dernier hommage.

M. F., le T. C. F. Odile-Joseph a été un religieux modèle, un éducateur véritable, un sincère ami de ce pays. Voilà ce qu'au nom de Monseigneur l'Archevêque de Port-au-Prince, je viens proclamer devant vous; devant vous, chers Frères qui le pleurez, devant vous, Educateurs et Educatrices de notre jeunesse, devant vous tous, mes bien chers Frères.

Le Religieux.

Le cher Frère Odile-Joseph fut un religieux modèle; et c'est le premier éloge que je veux adresser à sa mémoire.

Chers Frères ici présents, je fais appel à votre témoignage, vous qui l'avez si bien connu, vous qui avez lu chaque jour dans son âme et dans sa vie, vous au milieu de qui il a vécu, je fais appel à votre témoignage, n'est-ce pas que celui que vous pleurez fut pour vous, comme religieux, un modèle parfait?

Qu'est-ce qu'un religieux? Un homme qui s'élève au-dessus des routes communes pour suivre le chemin royal tracé par le Christ; renoncement à soi et à tout but personnel, pauvreté, chasteté, obéissance à une règle; et tout cela par amour de Dieu et de ses frères; se faire le serviteur de Jésus-Christ pour mieux servir ses frères.

Le cher Frère Odile-Joseph fut ce religieux à un degré éminent; pauvreté pour lui-même poussée jusqu'à la limite et qui transperçait même sur sa personne, modestie religieuse qui vous édifiait, obéissance aux Règles de votre Institut qui vous ravissait; et tout cela avec la simplicité et toute l'énergie de sa belle âme; les autres ont vu ses œuvres, vous, vous avez vu son âme même; ce fut celle d'un religieux modèle.

Aussi, Chers Frères, je comprends votre douleur, vos larmes mêmes; je m'y associe; tous ici nous partageons votre peine; je comprends quel grand vide s'est fait subitement dans votre maison et jusque dans vos cœurs; mais, chers Frères, Dieu vous reste. Celui qui soutenait votre vénéré Supérieur vous soutiendra encore; avec vous, nous Le prierons de continuer à tous les Frères d'Haïti et à leurs œuvres sa protection. Oui, pleurez celui que vous avez perdu : il y a droit; mais mettez votre confiance en Dieu; il est près de vous et ne vous abandonnera pas.

L'Educateur.

M. F., comment ne pas rendre hommage, en cette maison, au grand éducateur de l'enfance qui vient de tomber sur la brèche; comment ne pas laisser parler notre reconnaissance?

Sans doute, des voix compétentes loueront le professeur renommé, l'admirable organisateur; mais il m'appartient de rendre ici hommage à l'éducateur, car le rôle de l'éducateur touche de près au sacerdoce et devient, chez certaines natures, une vocation sacrée.

Celui-là, en effet, est éducateur, qui estime si haut la valeur de l'enfant, qu'il ne croit pas y mettre un prix trop élevé en lui donnant sa vie; sa vie, non quelques heures rétribuées, mais sa vie, c'est-à-dire, son cœur, son esprit, ses forces, son âme entière, en sorte qu'il n'en garde rien pour lui-même, mais fait du perfectionnement de l'enfant son but suprême, sans aucune autre pensée.

Le cher Frère Odile-Joseph fut cet éducateur. Et ici MM. du Corps enseignant, c'est à votre propre témoignage que je veux faire appel. Sur ce point il fut l'un des vôtres, et vous avez pu

le juger. Quel autre but a eu ce religieux que de faire du bien aux enfants? Il fut tout à eux, comme simple frère, et ceux d'entre vous qui ont été ses élèves le reconnaîtront; il fut tout à eux, quand il devint le chef de ses Frères; ils fut tout à eux jusqu'à son dernier soupir.

M. F., c'est un ami sincère, un ami dévoué de l'enfance qui tombe aujourd'hui; l'Eglise lui rend ce témoignage qu'à l'imitation du divin Maître il a aimé vos enfants jusqu'à donner sa vie pour eux, et qu'il a passé parmi vous en faisant le bien.

L'Ami de ce Pays.

Comment enfin, M. F., ne pas rendre ce témoignage à celui qui nous quitte aujourd'hui, qu'il a été un des grands amis de ce pays? M. F., un très noble, un très grand cœur battait sous la modeste soutane du Frère de l'Instruction Chrétienne; il a aimé ce pays d'un amour qui peut, à tous nous servir d'exemple.

Qu'est-ce qu'aimer un pays? C'est lui donner sa vie; c'est le défendre partout; c'est ne point lui tenir rigueur de ses erreurs, même de ses injustices.

Or tel fut bien l'amour dont le Frère Odile-Joseph nous laisse l'exemple; à ce pays il a donné sa jeunesse, son âge mûr et jusqu'aux derniers battements de son cœur; il a su défendre ce pays et ses intérêts scolaires et ne l'a pas fait sans fruit; il a eu l'âme assez haute pour mettre au-dessus de tout l'intérêt du pays; oui, il l'a bien servi.

MM., nous nous plaisons aujourd'hui à rendre hommage à l'humble fils de l'Eglise, au religieux modèle, à l'éminent éducateur, au sincère ami de ce pays, et c'est justice.

Puisse cet hommage public aller au cœur de ses Frères affligés et les réconforter; puisse l'écho de nos paroles arriver là-bas, à la Maison-Mère de l'Institut de Ploërmel, et lui apporter le témoignage de notre gratitude pour l'œuvre admirable de ses Frères, et l'expression de notre respectueuse sympathie.

Et maintenant, M. F. achevons ces grandes funérailles, et prions Dieu qu'il veuille bien accueillir dans sa miséricorde l'âme du T. C. F. Odile-Joseph, le fils soumis de l'Eglise, le bon religieux, le grand éducateur et le fidèle ami de ce pays.

Amen.

L'absoute donnée par Mgr Pichon, un long cortège se forma pour accompagner le "Grand Mort" à sa dernière demeure. Et dans le petit enclos où désormais il repose au milieu de ses Frères, M. Félix Soray, au nom des anciens éleves des Cayes, M. Félix Pétrus, au nom des élèves de l'Institution St-Louis de Gonzague, M. Charles Bouchereau, ancien chef de Division au Département de l'In-

struction publique, vinrent dire leurs regrets et leurs sympathies. C'était l'âme du peuple haïtien qui faisait écho à la voix éloquente de l'Eglise, et proclamait avec elle que le T. C. F. Odile-Joseph fut un religieux modèle, un éducateur véritable et un ami sincère du peuple d'Haïti.

Le Nouvelliste, l'Essor, le Matin, le Courrier du Soir, la Liberté (des Cayes), avec *le Moniteur,* Journal officiel de la République d'Haïti, s'associèrent au deuil des Frères et de l'Enseignement. En des articles remarquables, ils retracèrent la carrière et la physionomie du T. C. F. Odile-Joseph; et leur "Hommage", pieusement recueilli, deviendra une des plus belles pages de l'Institut de Ploërmel.

Si les Frères avaient eu la sensation qu'un peu de leur courage restait au fond de cette tombe où était descendu leur Directeur Principal, à voir quel tribut magnifique de reconnaissance Haïti paie à ceux qui sont devenus ses fils d'adoption par le dévouement, ils ont dû vite se ressaisir et trouver encore plus beau leur devoir quotidien, ainsi apprécié même ici-bas.

Ces pages sont inspirées simplement par la piété filiale; elles doivent écarter tout souvenir amer comme tout éloge exagéré. Le cher disparu semblerait nous reprocher d'avoir oublié sitôt comment il sut pardonner, et quel fut son attrait pour tout ce qui est vrai, franc et loyal.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Ils montrent que si le T. C. F. Odile-Joseph n'atteignit probablement pas cette perfection qui constitue la sainteté, il eut à un degré éminent les vertus surnaturelles qui rendent belle la vie et fécond l'apostolat.

***



Chapelle ardente.

/

DISCOURS

PRONONCÉS SUR LA TOMBE DU T. C. F. ODILE-JOSEPH.

Discours de Monsieur CHARLES BOUCHEREAU, Ancien Chef de Division au Département de l'Instruction publique.

Mesdames, Messieurs,

Un deuil poignant frappe aujourd'hui la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne : le Frère Odile-Joseph est mort.

Permettez-moi de dire un mot de suprême adieu à l'un des membres les plus remarquables de cette Congrégation. Le Frère Odile qui a fait, durant de longues années, l'honneur de son ordre, par son caractère élevé et ses hautes vertus, a rendu à la cause de l'éducation populaire en Haïti des services méritoires. Un nombre imposant d'Haïtiens, parmi lesquels nous nous comptons, ont eu le bonheur de l'avoir eu pour maître et de profiter de son lumineux enseignement. Il disparaît, en effet, après avoir consacré toute son existence à l'éducation de nos enfants et communiqué à une pléiade de nos concitoyens les avantages du savoir. Je ne puis pour le moment retracer toute la carrière qu'a parcourue le grand défunt dans cette branche délicate et absorbante du service public. Je me contenterai ici, de dire simplement que cette carrière fut belle et laborieuse.

Le bien accompli par la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne depuis son établissement en Haïti est immense. l'œuvre réalisée par elle dans le domaine de l'Instruction publique, et qui consiste à former des cœurs et à éclairer des esprits, est considérable, c'est une œuvre qui a fortement marqué dans notre histoire, et qui continue à marquer chaque jour et de la façon la plus éclatante. A ce titre, ces dignes et braves religieux ont légitimement droit à la reconnaissance nationale.

Le Frère Odile n'était pas seulement pour nous le Supérieur des Frères; c'était un excellent ami, un ami fidèle, sincère et dévoué, dont le commerce agréable m'avait permis d'apprécier les rares et solides qualités. Il était de cette race d'esprits justes, austères, fermes, incapables de transiger avec le devoir. Il avait dans sa physionomie, je ne sais quelle grandeur qui inspirait le respect. Bien qu'en ces dernières années, l'inévitable action du temps eût diminué la vigueur de son corps, il s'évertuait cependant à s'acquitter de sa mission avec ce dévouement rare qui soutient et vivifie toute entreprise sérieuse. Ce phénomène s'explique aisément : le sentiment de la responsabilité était si profond et si vivace chez cet homme! Dans sa belle et verte

vieillesse, en dépit de son grand âge, le Frère Odile comptait encore parmi les plus robustes travailleurs de cette Congrégation. Nul n'ignore combien il se dépensait, en effet, en zèle, en intelligence et en activité pour le triomphe de son œuvre de civilisation en Haïti. Quoiqu'il eût, à bien des moments, un besoin impérieux de repos, il abattait toujours de la besogne, tant était haute sa préoccupation de sauvegarder les chers intérêts dont il avait la charge! Les malheurs de la nation, empressons-nous de le proclamer ici, n'étaient point indifférents à cet éducateur : il les faisait, au contraire, siens.

Lorsque ces jours-ci, nous nous communiquions nos idées, j'étais très loin de me douter que je me serais trouvé, ce soir, devant sa tombe pour lui adresser un dernier adieu. Pardonnez-moi, MM., d'avoir rappelé si brièvement le nom tant aimé du Frère Odile et sa vie si édifiante. Il est de ceux qui ne disparaissent pas pour nous; nous conserverons jalousement sa mémoire, le souvenir de ses qualités. Puissent nos regrets cuisants, unanimes, adoucir la douleur immense de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne!

Discours de Monsieur Pétrus,
Au nom des Elèves de l'Institution St-Louis de Gonzague.

Messieurs,

Hier après-midi, au moment où nombre de familles fêtaient la première communion de leurs enfants, un glas funèbre, parti de Saint-Louis de Gonzague annonçait la triste nouvelle : la mort du Révérend Frère Odile-Joseph, Supérieur des Frères de l'Instruction Chrétienne en Haïti.

Peu d'hommes ont eu une carrière si bien remplie. En 1871, il débarque chez nous. Peu après, il est appelé à diriger l'école des Cayes où il est encore connu sous le nom de Frère Joseph. L'essor qu'il donna à cette école le fit remarquer de ses supérieurs qui l'appelèrent à la direction de l'école de la rue du Centre détruite par l'incendie de 1883.

Homme d'action, il ne se découragea pas. Des ruines du modeste établissement — simple école primaire — sortit l'Institution Saint-Louis de Gonzague qui compte actuellement plus de six cents élèves. En mai 1895, il pose la première pierre de la chapelle. On se souvient encore, dans les familles, que c'est lui, qui, mettant toute fausse honte de côté, alla quêter par toute la ville, pour son œuvre, et, malgré la misère de l'époque, il parvint à édifier cette magnifique chapelle.

En 1900, il rentrait en France.

De retour en Haïti, depuis 1909, il n'avait cessé de pour-

suivre l'œuvre bienfaisante qu'il avait entreprise. Malgré son âge, lutteur infatigable, il ne s'est arrêté que pour mourir. Sa disparition est une grande perte, non seulement pour l'Institution Saint-Louis de Gonzague, mais pour le pays tout entier.

Son inlassable dévouement, son activité continuelle, son urbanité sans façon lui avaient acquis l'estime et le cœur de tous. L'assistance émue qui nous entoure et où chacune de nos paroles trouve un écho, montre assez quelle place il tenait en Haïti et quelles sympathies il avait su se créer. Avec lui s'éteint un de ceux qui ont le plus aimé notre pays, et l'un de ses plus insignes bienfaiteurs : il mérite d'être connu, aimé, respecté par les générations futures.

Fonder un grand établissement où, avec l'instruction secondaire classique, les élèves recevraient une éducation soignée et surtout une base solide à leurs croyances, former pour ce pays des hommes et des chrétiens, contribuer à créer l'élite qui sera le levain d'aspirations nouvelles, plus sereines et plus hautes : c'est là une grande tâche, une noble tâche, et, elle résume la vie du C. F. Odile, et cette tâche est éminemment patriotique.

Le Frère Odile avait une foi inébranlable en notre avenir et espérait, quand même, une Haïti plus prospère et meilleure.

Il peut dormir en paix, car il a vu son rêve en partie réalisé, et son œuvre demeure. Sa mémoire vivra toujours dans notre souvenir. Et dans nos moments de défaillance pour relever nos courages abattus nous aurons l'exemple de cette belle vie et des luttes qui la remplirent, nous nous rappellerons la volonté de fer, le courage d'apôtre, la sainte mort du Très cher Frère Odile-Joseph.

Discours de Monsieur Félix Soray,
Au nom des anciens Elèves des Cayes. [Publié par le *Courrier du Soir*, N° du 23 mai 1917.]

Mesdames, Messieurs,

Les derniers devoirs nous solidarisent autour de ce cercueil où dort, du sommeil serein des justes, le cher Frère Odile-Joseph. Cet hommage d'une unanime affection était le moindre retour que l'on put payer à un athlète du devoir, mort à la tâche, au terme d'une vie pleine de jours et de travaux.

Le cher Frère Odile a exercé en Haïti un apostolat qui est un record vrai pour la durée, la continuité et les fructueux résultats qui en sont sortis pour la collectivité. Ils blanchissent déjà ceux — mon père en est — qui passèrent sous son intransigeante, mais agréable discipline, à l'école des Frères des Cayes. Supérieur là, supérieur ici, à Saint-Louis-de Gonzague, il emporta

de haute main ces situations de commandement, tellement les succès partout moissonnés, ses innovations marquées au coin de la plus grande intelligence des choses, l'avaient impatronisé à l'attention générale.

Quand il fut désigné à ce poste de surveillant principal des Frères d'Haïti, le nouveau fleuron qui venait étoiler le front auguste que l'âge autant que le labeur touchait déjà, ce nouveau fleuron ne sembla guère au vétéran le couronnement digne et mérité de toute une vie adonnée à l'éducation et à la moralisation de la jeunesse haïtienne, mais lui parut plutôt comme un horizon plus large, ouvert à sa dévorante activité. Il n'y vit pas un titre, une situation de fortune ou de gloire : il eût pu dire comme l'autre, fort des merveilleuses possibilités de son esprit compréhensif et opiniâtre : "Si j'avais désiré les honneurs, je serais resté dans le monde."

La longue pratique de près de 50 ans sur notre terroir lui avait infusé un sang haïtien. A l'encontre de tous les "exotiques" qui couvrent de leur risée ingrate les chocs et les soubresauts de notre milieu, lui, le philanthrope, il se les expliquait aisément comme le jeu des facteurs sociaux et les manifestations nécessaires d'une nationalité en travail. Chaque fois qu'une catastrophe nationale avait endeuillé l'âme haïtienne, toujours l'écho douloureux s'en répétait jusqu'en son être et, Dieu seul sait s'il vit tourner, sans s'émouvoir, la dernière page de son pays d'adoption.

Plus que le sentiment, une obligation morale commandait aux vivants de saluer bien bas la dépouille de l'homme qui a traversé ces temps d'égoïsme et d'étroitesse en versant à pleines mains les plus belles fleurs de la charité, du dévouement et de l'abnégation. Autant que les jouissances d'au delà sont la récompense d'une vie bien remplie, le Frère Odile aura cueilli la palme du héros qui n'a pas perdu sa journée.

En présentant nos condoléances et nos sympathies à ses collaborateurs et à ceux que désole, là-bas, dans la solitude bretonne, le cablogramme fatal, nous déposons au pied de cette tombe les adieux suprêmes d'un ancien élève et le suprême tribut de notre filiale reconnaissance.

∴

LA MORT DU T. C. F. ODILE-JOSEPH

ET

LA PRESSE HAITIENNE.

Le Nouvelliste, 21 mai :

Deuil.

Un deuil cruel vient de frapper les Frères de l'Instruction Chrétienne : le Très Cher Frère Odile-Joseph, leur Directeur Principal, est mort hier 20 mai à l'Institution Saint-Louis de Gonzague. Les funérailles auront lieu ce soir à 4 heures précises, à la chapelle de l'Institution.

Le T. C. F. Odile-Joseph avait 74 ans. Il arriva en Haïti, au mois de mai 1871. Après avoir dirigé l'établissement des Cayes, il fut chargé de l'importante école de la Rue du Centre que détruisit l'incendie de 1882. En 1889, aidé du T. C. F. Hermias et du Frère Joseph-Hermann, il ouvrit l'Institution Saint-Louis de Gonzague. Rentré en France au mois de novembre 1900, il sauva de la ruine, lors des luttes religieuses, l'une des plus importantes maisons d'éducation de la Bretagne.

En 1909, il se fit au Chapitre de son ordre, le défenseur éloquent des intérêts de la jeunesse haïtienne, et cette attitude lui valut de revenir bientôt après, parmi nous, comme Directeur principal.

Nous saluons donc avec respect et gratitude la disparition de cet homme de bien qui consacra 46 ans de laborieuse existence au service de la jeunesse haïtienne, et adressons nos plus cordiales sympathies à l'Institution des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Le Nouvelliste, 22 mai 1917 :

Funérailles nationales en l'honneur du T. C. Frère Odile.

Edifiant dans sa simplicité magnifique, l'hommage de gratitude publique rendu hier, au Supérieur principal des Frères de l'Instruction Chrétienne. — Le Gouvernement s'y associa justement, en lui décernant des funérailles nationales.

Elles furent célébrées dans la belle chapelle de St-Louis de Gonzague, — l'œuvre même du cher défunt, — qui était trop petite pour contenir l'affluence de personnalités de tous ordres et des deux sexes, pieusement accourue pour honorer le saint homme disparu et son œuvre qui, elle, vivra pour le bien du

pays. — Distingué MM. les Ministres P. Tessier, Edmond Dupuy et Dr Héraux.

Au chœur se pressaient tous les hauts dignitaires du Clergé : S. E. l'Internonce Cherubini, Mgr le Coadjuteur Pichon qui donna lui-même l'absoute, Mgr Beauger officiant de concert avec les chanoines Le Guidec et Cabon.

Au nom de l'Eglise d'Haïti, le Coadjuteur présenta l'éloge du regretté défunt en rappelant ses éminentes qualités de bon Religieux, de grand Educateur et d'Ami dévoué de notre pays, auquel le bon Frère Odile consacra plus de 40 ans de son existence si noblement, si fructueusement remplie.

Le convoi défila au cimetière, précédé des élèves de tous nos établissements scolaires. Devant le caveau ouvert, les jeunes Dussek et Sauray, anciens élèves des Frères exhalent leur douleur et leur reconnaissance pour le T. C. Frère Odile, le premier au nom de la jeunesse des Cayes, le second de la jeunesse de la Capitale.

On s'attendait à un hommage justement dû par l'Université Haïtienne. Heureusement, M. Charles Bouchereau, récemment chef de division au département de l'Instruction publique, vint traduire la reconnaissance nationale, en rappelant les hautes vertus, les services éminents rendus par le cher disparu à l'éducation populaire en Haïti, et aussi le bien considérable accompli par la Congrégation des Frères chez nous dans le domaine de l'Instruction publique, "en formant des cœurs et en élevant des esprits".

Le "Nouvelliste" renouvelle au cher défunt l'hommage respectueux de ses profonds regrets, et aux Chers Frères de l'Instruction Chrétienne ses plus cordiales sympathies.

L'Essor du 21 mai 1917 :

Deuil. — Le Frère Odile-Joseph,

Après quelques jours de maladie, hier après-midi, à 1 heure, s'est tout à coup éteint le *Frère Odile-Joseph,* Supérieur principal des Frères de l'Instruction Chrétienne. Il venait en effet de parler au confrère de garde près de lui, quand l'ange de la mort, en sa course rapide, l'a frôlé de son aile froide.

Avec le Frère *Odile-Joseph* disparaît un grand éducateur joint à un fervent ami du pays. Pendant 44 ans, il a semé à pleines mains, sur notre terre, les bienfaits de l'instruction. Le monde de l'enseignement est en deuil.

Le vieil Instituteur a milité en diverses circonscriptions scolaires et se distingua tout particulièrement à la direction de l'Etablissement des Cayes et ensuite en cette Capitale où son

initiative hardie, toujours en éveil, a fondé la belle Institution St-Louis de Gonzague. C'est surtout là qu'il a montré la plénitude de son énergie et son remarquable talent d'administrateur. Pour qui connaît les difficultés de notre milieu, les résultats obtenus par ce vaillant Religieux restent empreints d'un mérite extraordinaire. Il avait pour le soutenir sa foi invincible dans le Dispensateur de toutes choses et la profonde confiance que sa noble tâche doit inspirer au missionnaire. Aux heures les plus graves de la vie nationale, le Frère *Odile-Joseph* était debout et ferme, en face du devoir, sans se décourager. Que deviendrait alors l'esprit de sacrifice juré, exprimé par le modeste uniforme de chaque jour, s'il y avait seulement à semer dans la joie et le bonheur?

C'est le plus souvent au prix d'amères souffrances que le souffle divin passe et fait lever la splendide moisson qui étonne.

En s'appuyant sur la *Règle*, constitution indéfectible du Religieux, payant d'exemple sur tous les champs d'action, le Frère *Odile*, animé du saint amour du bien, s'est révélé l'homme d'œuvres qui, pour récompense ici-bas, reçut la précieuse couronne d'admiration dont il jouissait. Ce n'était plus *l'étranger* parmi nous, mais le patriarche aimé, le bon frère, en un mot qui s'était courageusement assimilé la vie haïtienne.

Stimulé par la passion de bien faire, il ne savait pas fléchir, marchant droit au but visé. Sa justification, il la puisait d'abord dans sa conscience et ensuite dans l'éclatant témoignage que les humains ne peuvent s'empêcher de rendre aux magnifiques efforts.

Et pour cela, il lui fallait une dose de patience considérable, une force de volonté peu commune. C'est la suggestive leçon que donnait même en ces derniers temps cet infatigable professeur d'énergie.

Appelé à diriger la Congrégation en Haïti, le Frère *Odile*, malgré son grand âge et le labeur assidu déjà fourni, se portait partout où sa présence devenait nécessaire, traversant les régions parfois dans des conditions déplorables.

Que lui importaient les incommodités? *Zèle de feu* et *courage de fer*, c'est la devise entraînante laissée par le vénérable Fondateur. Quel malheur si elle venait à être perdue de vue!

Il était la tête, et à ce titre, il devait servir de modèle au troupeau confié à sa diligence éprouvée. A de rares intervalles, le Frère *Odile* consentait à prendre un peu de repos dans la maison de retraite édifiée par ses soins à Pétionville pour les compagnons fatigués ou épuisés.

Haut et droit, il restait le premier fidèle de l'observance dans cette Institution et cette Chapelle de St-Louis de Gonzague dont les superbes colonnes diront ce qu'il fut, où plutôt chaque pierre évoquera désormais son souvenir ineffaçable.

C'est cet après-midi que se feront les obsèques du regretté défunt. Elles seront célébrées à la Chapelle même des Frères, à la rue du Centre.

Nous nous associons cordialement au deuil de la Congrégation qui est aussi un deuil public.

L'Essor du 23 mai 1917 :

Obsèques du Frère Odile-Joseph.

Il a été fait lundi soir au Frère *Odile-Joseph,* de fort belles obsèques, dignes du dévouement disparu.

Le Gouvernement et l'opinion se sont heureusement rencontrés pour ensevelir le vieux Maître dans un inoubliable linceul d'admiration et de gratitude.

C'est au parloir de l'Institution St-Louis de Gonzague, converti en Chapelle ardente que beaucoup ont été donner le dernier adieu au grand ami défunt.

4 heures. La petite cloche tinte douloureusement. La levée du corps a lieu, présidée par Mgr Bauger, curé de Ste-Anne qui officie jusqu'à l'absoute.

Quatre couronnes sont offertes, parmi lesquelles nous distinguons celles de l'Institution St-Louis de Gonzague, du Département de l'Instruction Publique que doit déposer une délégation officielle.

Une courte marche du ant laquelle le cercueil est porté à bras à *la chapelle.*

Celle-ci est simplement tendue de deuil et elle aussi pleure par son funèbre décor où domine l'immense Croix blanche étendue sur un fond noir. Elle ouvre miséricordieusement les bras, la croix salutaire, pour recevoir le bon serviteur en allé.

De fraîches fleurs sont répandues à profusion sur le catafalque.

Mgr Cherubini, Internonce apostolique est au chœur, S. G. Mgr Pichon, Archevêque-Coadjuteur, les chanoines Guidee, Cabon et Jan, couronnés de prêtres réguliers et séculiers.

Tous les Secrétaires d'Etat sont présents ainsi que le Ministre de France.

Le Président de la république est représenté par sa Maison militaire.

Des sénateurs et des députés, des personnages de la Magistrature, le Bâtonnier de l'Ordre des avocats, le Chef de Division, le Chef de Bureau, les Inspecteurs-Généraux du Département de l'Instruction Publique, toute l'Inspection scolaire, des membres de tous les services ministériels, le Conseil de l'Asile Français, un groupe de Pompiers Libres, des délégations de

plusieurs écoles qui toutes ont obtenu congé en cette douloureuse circonstance, sont de l'assistance où figurent toutes les Congrégations religieuses. La haute Banque et le Commerce ont laissé leurs comptoirs.

C'est la journée de deuil pour la Capitale qui participe à *l'office funèbre.*

Les chants sacrés descendent tristement de la tribune où se tient la Chorale de l'Institution St-Louis de Gonzague. Un complet recueillement.

Mgr le Coadjuteur a pris la chape noire veloutée et porte la mitre blanche. Il donne l'absoute.

Le prélat monte au maître-autel pour dire qu'il rompt aujourd'hui avec les traditions de l'Eglise qui, ordinairement, veut qu'il soit seulement versé des larmes sur ses fils défunts.

Mais, rappelle l'orateur, l'humble Religieux que l'on pleure maintenant est un grand mort. Le Frère Odile-Joseph, montre-t-il, fut un Religieux exemplaire, un grand éducateur et un ami sincère du pays. A ces trois titres, sa mémoire mérite véritablement les éclatants hommages de ce jour. Que ce soit une consolation pour ses Frères éplorés et que l'écho en arrive à la Maison-Mère.

Puis c'est l'absoute et *le Défilé.*

Les élèves de l'Institution précèdent le cortège. Le deuil est conduit par les Frères Paul, Sous-Directeur Principal, ses conseillers : les Frères Néade, Malo.

Des groupes d'anciens élèves du regretté défunt suivent, la tête découverte, le char funèbre qui passe par les rues Dantès, Destouches, de l'Egalité, du Champ de Mars, pour gagner celle de la Révolution.

Par intervalles, des strophes liturgiques implorent le secours divin. Et c'est l'arrivée à *la Nécropole.*

Les six cents écoliers de l'établissement sur deux rangées, s'inclinent respectueusement au passage du cercueil sur lequel le Père Tarel, aumônier des Frères, récite les dernières prières funéraires.

Quatre discours de disciples affligés retracent de façon touchante, la vie toute de zèle et de bonnes œuvres du Frère *Odile-Joseph,* durant ses 44 ans d'apostolat en ce pays.

M. Charles Bouchereau, ancien Chef de Division au Département de l'Instruction Publique, salue en termes émus, le courageux Instituteur, le bienfaiteur de ce pays qu'il a su apprécier à la tâche. Et l'assistance quitte le modeste enclos où dort son dernier sommeil, l'homme simple et bon que la République, par une manifestation venue du cœur, a voulu tout particulièrement honorer, pour les services rendus.

Le Matin du 24 mai 1917 :

Hommage du Matin
au Très Cher Frère Odile-Joseph.

Avec le Frère Odile, dont les obsèques ont eu lieu lundi, disparait une des figures les plus nobles et les plus populaires de notre enseignement public pendant ces vingt dernières années. Sa mort a fait exprimer d'unanimes regrets dans tous les milieux où son activité s'était exercée; il les a bien mérités car c'est pendant tout un demi-siècle que son labeur parmi nous s'est développé, absorbant les plus généreuses et les plus belles années de sa vie.

Ceux qui l'ont connu un peu tard, éprouvaient quelque embarras à saisir les traits dominants de sa personnalité. Derrière la physionomie impénétrable et impassible que le temps, les épreuves et la force du caractère lui avaient peu à peu façonnée, il avait fini par se trouver à l'abri de toutes les analyses. Aucun coup d'œil ne pouvait violer les secrets de sa pensée et de son cœur. On ne découvrait de ses idées, de ses projets, de ses espoirs ou de ses désappointements, que ce qu'il voulait bien en laisser paraître et rien non plus ne décelait quelle âme robuste et quelle volonté agissante animaient mystérieusement son grand corps amaigri dont l'âge avait alourdi les mouvements. Il n'y avait qu'un moyen sûr de le connaître, c'était de connaître son œuvre, de même qu'il ne reste aujourd'hui qu'un seul moyen de le juger, c'est de juger cette œuvre : les actions et l'homme se confondent à un tel point qu'on ne peut pas les isoler l'un de l'autre. On ne peut penser aux services infinis rendus par la mission des frères à la jeunesse haïtienne sans évoquer aussitôt le souvenir de celui qui pendant si longtemps en avait partagé la direction et plus tard, tenu personnellement le gouvernail avec tant de prestige.

Il semble que dans le Frère Odile le souci des responsabilités et de l'action utile dominait à un point tel que tout ce qui ne s'y rapportait pas était rejeté au second plan. D'ailleurs, il n'avait rien de cette activité désordonnée qui s'attaque à tout et n'achève rien. Esprit pondéré et méthodique, il ne dépassait pas les limites assignées à sa tâche. Mais dans l'accomplissement de cette tâche même, jamais la plus légère détente, jamais un répit injustifié. Et son activité était si ferme, si obstinée et toujours si fructueuse que le Frère Odile était entré vivant dans la légende et l'anecdote comme d'autres entrent dans l'immortalité.

On raconte que, supérieur de St-Louis de Gonzague, il ne dormait jamais. Quand un vent de chahut soufflait parmi ses élèves,

il s'arrangeait toujours pour surgir inopinément parmi eux comme s'il sortait de terre ou tombait du plafond. Et quand la Sœur Léonard n'avait pas réussi le déjeuner des pensionnaires, son petit doigt le lui disait et il venait solennellement goûter aux plats... qu'il trouvait exquis!... Dans ces temps derniers, il y a trois ou quatre ans, il voulait avoir les bâtiments de l'ancienne usine électrique de Jacmel pour les Frères de cette ville; mais le ministre de l'Instruction publique hésitait à les lui donner et comme les demandes du Frère Odile étaient de plus en plus réitérées, il se trouva heureux de prendre prétexte d'une cure à Pétionville pour rompre les pourparlers. Il ne connaissait pas assez son partenaire. Le Frère Odile eut, deux jours après, une indisposititon nécessitant aussi une cure à Pétionville et les deux malades, se rencontrant par hasard au cours d'une promenade hygiénique, réglèrent la question.

Amour de l'action, conscience rigide de ses responsabilités, souci d'y faire face sans relâche, opiniâtreté indomptable dans l'effort, voilà les ressorts secrets par lesquels ce religieux modeste, ce grand éducateur, et cet administrateur parfait sauvegarda et perfectionna, au milieu des plus rudes tempêtes, la mission des Frères de l'Instruction Chrétienne en Haïti et avec elle, presque toute l'œuvre de l'enseignement national des garçons. Il ne faisait nulle parade de ces merveilleuses qualités parce qu'il cherchait toujours à passer inaperçu. Nous avons voulu les rappeler aujourd'hui comme un hommage à sa pieuse et féconde carrière et en témoignage de reconnaissance pour les bienfaits qu'il a rendus à la jeunesse de notre pays.

Le Matin.

La Liberté (des Cayes), N° du 26 mai 1917 :

Le Cher Frère Odile-Joseph.

Le 20 courant, un télégramme annonçait le décès du T. C. F. Odile, Directeur Principal des Frères de La Mennais en Haïti.

C'est une personnalité bien connue aux Cayes. Nous en prenons à témoin nombre de nos concitoyens distingués, qui ont fait honneur à notre cité. On trouvera ses anciens élèves dans les familles Bourjolly, Thomas, Télémaque, Hall, Phipps, Neptune, Saint-Firmin, Benoît, Douyon, etc...

Le C. F. Odile fondait l'école des Cayes en juillet 1872, et s'occupa de 82 élèves jusqu'en janvier 1873. (A cette époque les grandes vacances scolaires s'accordaient de décembre à janvier.)

A cette date, on lui donna pour adjoint le F. Badème. Sous sa direction, l'école prospéra de plus en plus jusqu'en 1881, et

la Maison-Mère de Ploërmel lui fournit les auxiliaires voulus.

La ville des Cayes, toujours si ouverte aux œuvres catholiques, ne manqua pas de venir en aide à nos humbles religieux. Le mobilier de l'établissement et de l'oratoire fut donné par Mmes Vve Laporte, D. Bourjolly, Cécé Richard, Vve Duruisseau, Saint-Rémi....

L'état de sa santé l'obligea de faire un séjour de quelques mois en France. A son retour, le regretté défunt assuma la lourde responsabilité de construire l'établissement St-Louis de Gonzague et sa magnifique chapelle. Combien de soucis, de veilles, d'inquiétudes, ne faut-il pas, en notre pays, à un religieux bâtisseur ?

L'Etat ne payait guère jadis ses instituteurs. Leur traitement était plus que médiocre, et le versement fort irrégulier.

Mais l'Institut de St-Louis demeure comme un ornement de la Capitale, et bien des générations d'étudiants y ont été formées.

Une inimitié politique obligea le F. Odile à nous quitter. Il nous revint à titre de Directeur provincial et succédant au C. F. Pascal.

Son cœur était resté avec nous. Aimant ses Bretons, il pleurait Haïti, son premier champ d'apostolat.

C'est une note caractéristique de nos prêtres, de nos religieux et religieuses. Ils ont la nostalgie de leur pays natal, de la vieille Armorique "que nul ne peut dompter", et pour être fidèles à leur vocation, ils nous reviennent quand même, ils veulent mourir chez nous entourés de leurs paroissiens ou de leurs [illegible]

Malgré son grand âge, le C. F. Odile travailla avec fièvre, visitant tous ses établissements chaque année, inspectant chaque classe, faisant face à une volumineuse correspondance.

Et l'Institut de St-Louis prospérait : une aile nouvelle y était bâtie, tandis qu'à Pétionville se construisait un sanatorium, une belle maison de campagne entourée de vastes jardins où les religieux fatigués ou convalescents pourront réparer leurs forces.

Œuvre combien nécessaire, que toute Mission possède... dont nos missionnaires comprennent un peu lentement la nécessité.

Le C. F. Odile emporte tous nos regrets et notre gratitude. Fondateur de l'école de La Mennais aux Cayes, il s'y est toujours intéressé.

Nous ne pourrions mieux témoigner notre reconnaissance qu'en aidant de toute nos forces, de toute notre influence, à assurer à ses successeurs un local stable, définitif, déjà entrepris, mais dont l'achèvement semble fort reculé.

Nous apprenons que pour le repos de l'âme du C. F. Odile sont célébrés les services suivants :

Mercredi, 23 courant, à l'Evêché.
Vendredi, 25 courant, à la Cathédrale.
Lundi, 4 juin, à la Cathédrale, recommandé par les anciens élèves.

Le Moniteur, Journal officiel de la République d'Haïti. N° du 2 juin 1917 :

Le Frère Odile-Joseph.

Le dimanche 20 mai, à 1 heure de l'après-midi, est mort, à l'Institution St-Louis de Gonzague de la Capitale, le Frère Odile-Joseph. C'est une perte sensible pour l'enseignement où le Supérieur principal des Frères de l'Instruction Chrétienne s'est admirablement entraîné.

Au cours de l'année 1873, le Frère Odile-Joseph arriva dans notre pays qu'il ne tarda pas à aimer d'un amour profond. Il ne se contenta pas de le dire, il le prouva par le rare dévouement montré à la cause de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse à laquelle il resta attaché, même aux heures les plus troublées.

Les premiers résultats qui mirent en évidence son mérite d'instituteur, ne sont guère éloignés de la fondation de cette mission par la Congrégation de Ploërmel.

Beaucoup ont encore vivace à l'esprit, l'enthousiasme qui accueillit en 1864, l'illustre Mgr Testard Du Cosquer débarquant sur nos plages avec les fils de M. de La Mennais qui avaient déjà reçu tant d'éloges officiels pour l'excellence de leur méthode et leur zèle éprouvé.

L'œuvre de ces Religieux en Haïti peut être jugée par tous. Il y a là une mission magnifique et qui peut devenir considérable écrivait au départ de ses coopérateurs pour notre terre, le Frère Cyprien, Supérieur-Général d'alors de la Communauté. Nul ne s'est plus pénétré de cette bonne et encourageante parole que le Frère Odile-Joseph. Il avait pris l'engagement de travailler pour le bien et il y resta fidèle jusqu'au bout.

Le souvenir de fructueux labeurs qu'il a laissé aux Cayes dont il mit comme Supérieur, l'établissement sur un pied convenable et ensuite son brillant passage comme Supérieur de St-Louis de Gonzague, lui avait assuré désormais la gratitude générale.

Les beaux édifices élevés par ses soins et qui contribuent à l'embellissement de notre Capitale disent avec éloquence le noble sentiment dont était animé ce remarquable Religieux à notre égard et quand il retourna plus tard parmi nous, comme Supérieur principal de la mission, ce choix fut chaleureusement

salué. Le Frère Odile-Joseph vint couronner sa carrière par de nouveaux bienfaits rendus à la merveilleuse cause de l'éducation populaire à laquelle on ne s'intéressera jamais trop.

Le poids des ans n'arrêtait pas son activité toujours en éveil. Agir et bien agir, telle fut son idée directrice.

Il a fait le geste suprême à un moment où sa belle persévérance, sa rare connaissance des choses seraient bien précieuses.

Mais le pays se plaît à espérer que le bon exemple qu'il a laissé, dans sa tâche dignement remplie portera d'heureux fruits.

Aux obsèques nationales décernées à juste titre au Frère Odile-Joseph la République ajoute ce cordial hommage à sa vaillante et regrettée mémoire.



LAPRAIRIE. — Imprimerie du Sacré-Cœur.

A la mémoire du T. C. F. Odile Joseph,

Ses élèves reconnaissants.

Homme de veille et de rude labeur, tu dors!
Toi qui ne connaissais que l'effort tu reposes!
Tu sommeilles, vieillard auguste au champ des morts,
Embaumé de regrets, de lauriers et de roses!

Rigide et grand, et sec, le front parcheminé
Par nos climats de feu et la pensée ardente,
Tel parmi nous tu surgissais inopiné,
Telle nous apparaît encor ton ombre errante!

Incomparable éducateur, qui, cinquante ans,
Ame virile, esprit méthodique et sévère,
Répartis la science à des milliers d'enfants,
Nous nous courbons devant ta silhouette austère!

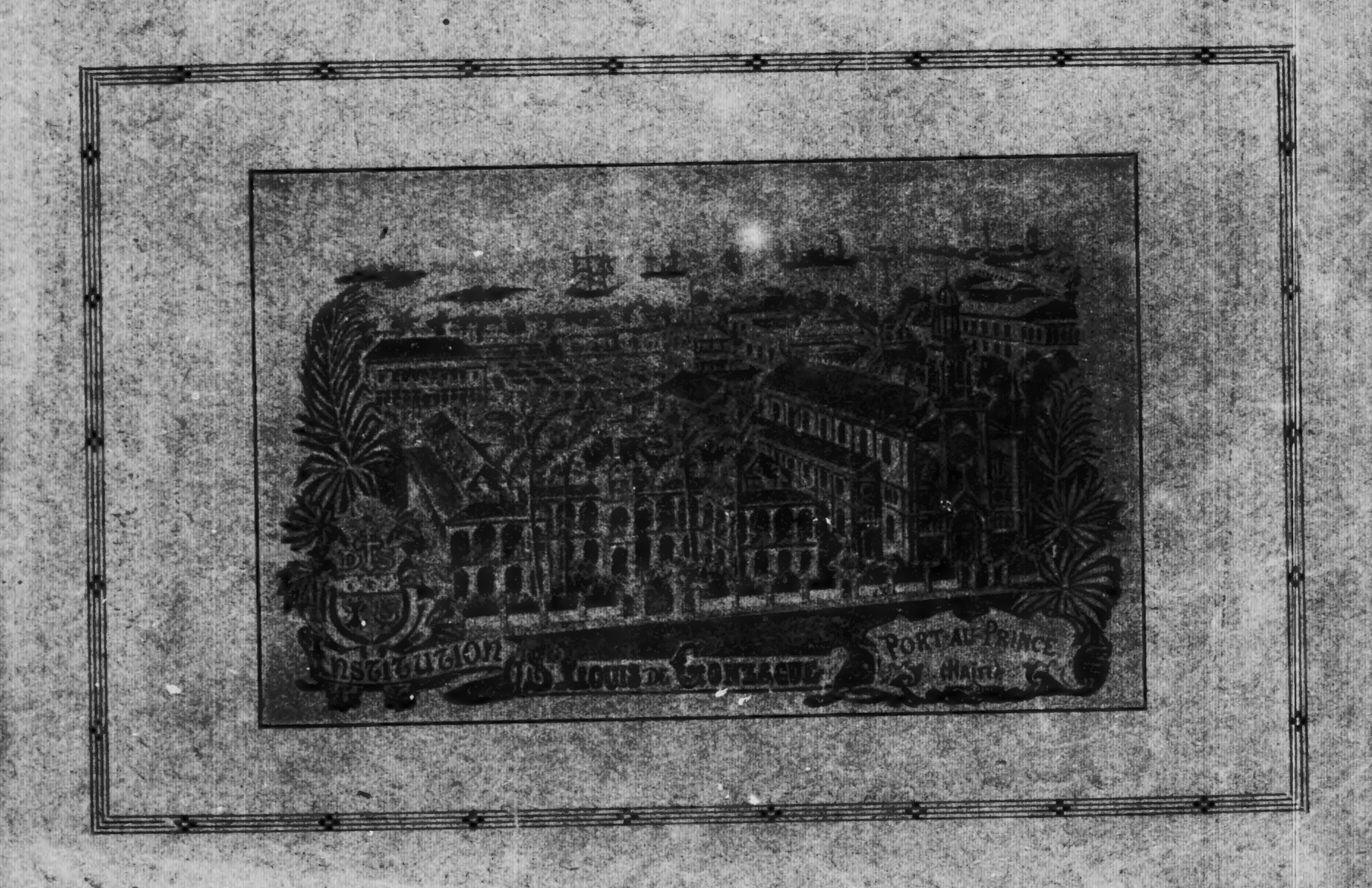
Pieusement unis à ton intention
Nous sommes à genoux pour bénir ta mémoire,
Maître, nous saluons avec émotion
Le grand cœur qui battait sous ta soutane noire....

Sur le sable fuyant, tes mains n'ont point bâti;
De ton apostolat, de ta large semence
Récoltant les bienfaits, la terre d'Haïti
Gardera ta dépouille avec reconnaissance....

O maître! pour gravir les célestes parvis,
Tu pus dire au Seigneur, montrant l'œuvre accomplie,
Si grandiose, et dans laquelle tu survis,
Lui montrant ta journée abondamment remplie :

"Je suis un fils de La Mennais. Bon serviteur,
"Comme c'est notre règle : Humble, simple et fidèle,
"Au courage de fer, plein de zèle et d'ardeur!"
... Et Dieu te recueillit dans la gloire éternelle!...

Cayes, le 4 juin 1917.


Institution St Louis de Gonzague
Port-au-Prince
(Haïti)

